

Informations préalables pour les prestataires en conseil de carrière et développement des compétences

La transformation numérique de la place bancaire suisse fait émerger de nouvelles formes de travail et de nouveaux styles de collaboration et de management. L'environnement de travail et le marché évoluent à vitesse grand V et deviennent toujours plus complexes et interdisciplinaires. Les entreprises adaptent leurs technologies et leurs processus, amenant les collaborateurs à développer leurs compétences et à se perfectionner de manière ciblée. En réponse à ces enjeux, les trois partenaires sociaux que sont Employeurs Banques, l'Association suisse des employés de banque et la Société des employés de commerce ont mis en place la campagne «skillaware».

Vous trouverez ici les réponses aux principales questions. **Document à usage interne uniquement.**

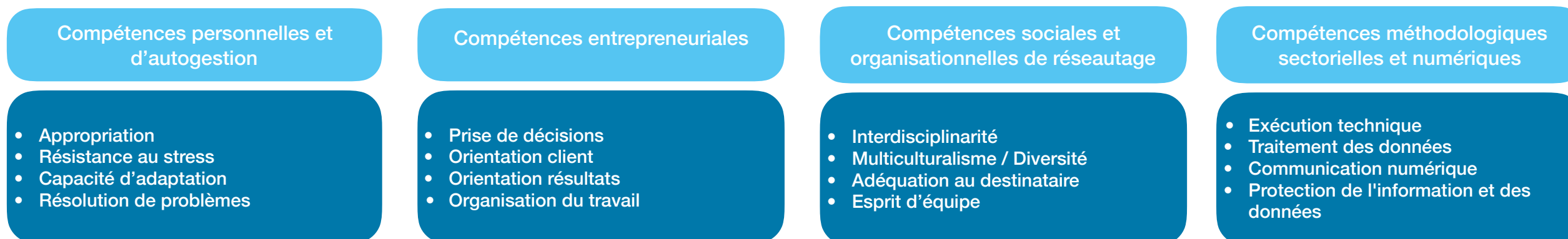
Quel est l'objectif de «skillaware»?

«skillaware» sensibilise les collaborateurs de la place bancaire suisse à la question de leur employabilité et leur fait prendre conscience des compétences de base requises. Les compétences de base en question visent à garantir un standard minimal d'employabilité et d'efficacité pour tous les employés. L'élément clé de la campagne réside dans une autoévaluation en ligne.

En quoi consistent les compétences de base?

Les trois partenaires sociaux ont travaillé en étroite collaboration avec d'éminents spécialistes pour définir 16 compétences de base. Celles-ci sont axées sur le développement stratégique du personnel et de l'organisation dans le secteur bancaire suisse. Elles constituent un standard minimum valable pour l'ensemble du secteur et fixent les aptitudes élémentaires indispensables à la qualité du marché du travail.

Découvrez ci-dessous les 16 compétences de base répertoriées selon quatre catégories :



Les questions et réponses les plus importantes (1/2)

1. Qu'advient-il après l'auto-évaluation

Après l'autoévaluation en ligne, plusieurs mesures de suivi s'offrent aux collaborateurs. L'une d'entre elles consiste en un entretien d'orientation avec un prestataire externe en conseil de carrière. Nous sollicitons votre soutien précisément pour ce type de mesure.

2. A quoi sert l'entretien d'orientation?

Dans le cadre de la campagne «skillaware», l'entretien d'orientation représente une mesure de suivi destinée à faire progresser ou à perfectionner certaines compétences de base. Il est conduit par des experts en développement de carrière. Sa durée maximale doit être de 60 minutes.

Les questions et réponses les plus importantes (2/2)

3. Quelle mission précise dois-je remplir au titre de conseiller de carrière dans cette campagne?

Les collaborateurs du secteur bancaire, qui ont choisi un entretien d'orientation externe comme mesure de suivi, vous adressent une demande de rendez-vous par le biais d'un site web propre à la campagne. Au titre de conseiller de carrière, vous menez alors l'entretien avec le collaborateur. Les autres mesures de suivi consécutives à l'autoévaluation sont prises en charge par les banques ou les associations professionnelles et ne requièrent pas votre intervention.

4. Suis-je maître du déroulement et de l'exécution de l'entretien?

Oui, dans une certaine mesure. Il est néanmoins primordial que la campagne permette de produire des résultats comparables, procure d'égales opportunités d'évolution aux collaborateurs et garantisse une même qualité élevée d'entretien. Nous mettrons par conséquent un guide d'entretien à votre disposition, qui comporte, conformément au contenu de la campagne, des objectifs précis à poursuivre lors de l'entretien d'orientation. Une formation à destination de tous les conseillers de carrières recrutés dans le cadre de cette campagne sera également organisée.

5. Où se déroulent les entretiens d'orientation?

Vous pouvez mener les entretiens d'orientation de façon ordinaire dans vos locaux prévus à cet effet.

6. Quel est mon intérêt à soutenir la campagne «skillaware»?

- Vous prenez part à une campagne à l'échelle de toute la Suisse et permettez aux collaborateurs du secteur bancaire d'améliorer leur employabilité et leurs capacités.
- Une fois votre candidature retenue, vous faites partie de la liste des prestataires «skillaware» et bénéficiez d'une visibilité en ligne sur le site web de la campagne.
- Vous gagnez la possibilité d'obtenir des mandats ultérieurs.

7. Comment puis-je obtenir des informations supplémentaires?

Une fois vos documents acceptés, vous recevrez une formation gratuite. Lors de celle-ci, toutes les questions encore en suspens et les détails importants pourront être clarifiés. Veuillez noter que l'inscription à cette formation vous engage à y participer. Nous vous contacterons au sujet de la date de la formation.

8. Quelles qualifications dois-je apporter?

- Vous êtes propriétaire ou collaborateur d'une société de conseil ou d'une entreprise indépendante ayant fait ses preuves dans le domaine du développement de carrière et du développement des compétences
- Expérience professionnelle: niveau senior
- Spécialisation dans le secteur bancaire appréciée
- Attestations, certificats de qualification et références (par ex.: SEFRI, FSP, SBAP, etc.)

9. Où puis-je me porter candidat?

Veuillez envoyer votre candidature à provider@skillaware.ch. Madame Luisa Cimmino sera votre correspondante. Vous trouverez un formulaire de candidature prêt à l'emploi sur notre site à l'adresse suivante: <http://skillaware.ch/pour-developpeur-de-competences-fr/>

10. Puis-je définir moi-même les honoraires?

Les partenaires sociaux ont convenu de payer chaque prestataire au taux horaire commun de 150 CHF pour la conduite d'un entretien d'orientation. Si la personne que vous recevez en entretien vous sollicite pour un autre rendez-vous, ce dernier aura lieu en dehors du cadre de la campagne. Vous pourrez donc proposer un autre entretien à vos conditions habituelles.

11. Si mon entreprise met à disposition plusieurs conseillers:

Doivent-ils tous suivre la formation?

La formation est obligatoire pour chaque conseiller de carrière souhaitant mener l'entretien d'orientation dans le cadre de la campagne «skillaware».

Comment se déroule la candidature?

Il suffit de compléter le formulaire de candidature une fois, en précisant les conseillers dans la **question numéro 6** du formulaire.